

**PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE GARDE D'ENFANTS OU AUTRES PERSONNES À CHARGE DES  
ÉLUS PAR UN CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE DE FONCTIONNEMENT 2011**

Considérant,

- la difficulté de concilier la charge de responsable de famille avec celle d' élu,
- les limites du système politique de milice,
- la volonté du bureau du Conseil municipal de soutenir les citoyens qui souhaitent s'investir dans la vie politique communale,
- l'intérêt d'améliorer la représentativité des élus en dédommageant ceux pour qui les frais de garde sont un frein à leur engagement,
- le coût des frais de garde pour assumer les activités professionnelles, auquel devraient s'ajouter les frais de garde pour les séances en soirée.

Sur proposition du bureau du Conseil municipal,

le Conseil municipal

**DÉCIDE**

Par 9 voix pour, 3 non et 1 abstention :

1. De faciliter l'accomplissement du mandat de conseiller municipal qui, en tant que père ou mère d'enfants en bas âge (jusqu'à 15 ans) ou ayant des personnes à charge, doivent trouver une solution de garde lors des séances du Conseil municipal et des commissions.
2. De fixer la participation de la commune à CHF 12.- par heure de séance (les heures entamées sont dues) pour les frais de garde ; le remboursement étant accordé au conseiller municipal qui en fait la demande, pour autant que le conjoint, le concubin et/ou l'autre parent ne puisse assurer la garde.
3. De demander à l'Exécutif de prévoir une procédure de remboursement.
4. En cas de litige et/ou de demande extraordinaire, l'Exécutif est seul habilité à trancher.



Législature 2007-2011

Délibération D-1270

Séance du 12 avril 2011

5. D'accepter un crédit supplémentaire de fonctionnement 2011 de CHF 500.- pour la prise en charge des frais de garde et de le couvrir par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par des économies réalisées sur d'autres rubriques des charges.
6. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte de fonctionnement 0100.317.15.

Le délai pour demander un référendum expire le 19 mai 2011.

Bardonnex, le 19 avril 2011

Béatrice GUEX-CROSIER  
Présidente